



*Inventer ensemble
Un devenir commun*

Amitié Sud-Nord

Revue de l'Association pour la formation
au développement humain

Janvier 2009 n°47
Trimestriel

Vœux 2009

En cette période de charnière entre 2008 et 2009, je voudrais juste nous arrêter un petit moment pour reprendre une expression forte de Léopold Senghor : "La fraternité". Ce mot me semble important à méditer pour appliquer le premier article de notre charte: "ASFODEVH a pour ambition la promotion d'un développement à visage humain qui mette l'économie au service des personnes et des communautés".
Puisse cette fraternité que nous avons pu vivre dans les fêtes de Noël et de fin d'année se renforcer et particulièrement que nous puissions l'emmenner dans l'année qui vient dans toutes nos cellules et sections ASFODEVH.
Une excellente année 2009 à tous, pleine de découvertes et de joies.

Pierre-Marie ANDRE – Président

SOMMAIRE

Page 1

- Vœux 2009
- S'assembler - Agir
- Droits de l'Homme

Pages 2 et 3

- Citoyens en action

Page 4

- Brèves ASFODEVH

S'ASSEMBLER POUR MIEUX AGIR : l'après Niamey

En chemin vers un développement économique pour tous, soutenu par la formation d'une conscience politique capable de faire progressivement des choix au service du bien commun, c'est le programme d'ASFODEVH. Trop ambitieux, s'il n'était pas déjà porté par certaines cellules et par l'association toute entière. Notre force est dans cette communication qui interpelle, éclaire, redonne confiance. C'est rassemblés qu'il faut continuer à agir : avec beaucoup d'autres, « associés » sous différentes formes, nous deviendrons capables de changer les choses.

Des textes nous sont proposés dans ce numéro pour éclairer ce chemin, combats d'hier et d'aujourd'hui, portés par des hommes et des femmes rassemblés pour agir. Ils reflètent fidèlement les échanges qui ont eu lieu à l'AG de Niamey. Que veulent-ils nous redire ?

♦ une conscience commune se construit par la proposition d'un projet commun. La paix, la justice sont des combats qui demandent formation, courage et ténacité. Les associations, même avec leurs faiblesses et leurs conflits, doivent être des formateurs vigilants pour ne pas désespérer à la moindre menace.

♦ il y faut l'émergence de leaders engagés et reconnus capables d'exercer des responsabilités au service du bien commun, qui acceptent de rendre des comptes.. Toute personne investie d'un pouvoir, à quelque échelon que ce soit, est redevable de la confiance qui lui a été donnée.

♦ l'information est primordiale. Il en va ici du souci de la vérité. On ruine un pays, une association, une communauté avec des mensonges ou en laissant régner une certaine opacité. A nous, associations, de débusquer tout ce qui porte atteinte à une juste répartition des biens, de soutenir une information contrôlée par plusieurs, à la compétence reconnue, de conscientiser les citoyens sur leurs droits afin que la non violence ait des chances de l'emporter.

Nous avons en main une force fondamentale de la démocratie : les citoyens associés autour d'un projet, capables d'entraîner tous ceux qui partagent leur passion. ASFODEVH a détaillé dans sa charte un programme de mise en oeuvre de la seule passion qui vaille, celle de l'Homme.

Elisabeth Bourel

J'ai rêvé d'un monde de soleil dans la fraternité de mes frères aux yeux bleus

*Léopold Sedar Senghor
Poète et ancien président du Sénégal*

LES DROITS DE L'HOMME ONT 60 ANS

C'est au Palais de Chaillot à Paris, le 10 décembre 1948, que l'Assemblée générale de l'ONU a ratifié la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Ce texte est exigeant. Il demande de respecter la dignité humaine, la justice démocratique, les droits sociaux. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

UN IDEAL TOUJOURS DEVANT NOUS : Depuis 60 ans, un long chemin a été parcouru mais il reste une grande partie à accomplir. Comme l'a souligné Benoît XVI à l'occasion de cet anniversaire, « des centaines de millions de nos frères et sœurs voient encore leurs droits à la vie, à la liberté et à la sécurité menacés... De nouvelles barrières sont élevées liées à la race, à la religion, à l'opinion politique ou à d'autres convictions... Un immense effort doit se poursuivre pour construire un monde où chaque être humain se sente accueilli en pleine dignité et où les rapports entre individus et peuples soient régis par le respect, le dialogue et la solidarité »

LA RESPONSABILITE DE TOUS LES CITOYENS : « Le rôle des défenseurs des Droits de l'Homme est essentiel », nous dit Stéphane Hessel, qui a soutenu ASFODEVH à ses débuts. Il a participé à 27 ans à la rédaction de ces textes et continue à les promouvoir avec la plus grande énergie malgré son grand âge. « Les membres d'ONG comme Amnesty International, Human Rights Watch ou la FIDH agissent partout et sont porteurs d'un avenir dans lequel ces droits seront un peu moins violés. Je considère ces hommes et ces femmes comme ayant une responsabilité primordiale pour le siècle à venir. Mais il faut que se lèvent de nombreux militants pour les soutenir et poursuivre la tâche... »

A.S.N.

Au cours de la Table Ronde de Niamey la responsabilité de la société civile a été mise en relief par plusieurs intervenants dont voici les témoignages :

En Pologne, dans les années 70-90 : LA SOCIETE CIVILE MALGRE L'ETAT

Pour se faire une idée de ce que peut signifier le concept de société civile, on peut trouver intérêt à regarder ce qui s'est passé en Pologne dans les années d'après-guerre et plus précisément dans les vingt années qui ont précédé l'organisation des premières élections libres en 1989.

A plusieurs reprises au cours de toutes ces années, la société polonaise a exprimé son profond mécontentement devant l'impossibilité de mener une « vie normale ». Il s'agissait pour elle moins de renverser le régime, ce qui était totalement illusoire quand on appartenait au bloc de l'Est, que d'essayer de le faire évoluer en le mettant en face de ses propres contradictions, et en lui donnant des arguments, pour résister au pillage des richesses économiques nationales par le grand frère soviétique. Une révolte violente éclata en 1970, au cours de laquelle l'armée et la milice furent prises à partie. Il en résulta, pendant quelques années une certaine amélioration de la situation,



Les pénuries réapparurent dans le milieu des années soixante-dix, tandis que la nomenklatura (« eux », comme les appelaient les Polonais), bénéficiant toujours de privilèges exorbitants, continuait d'échapper au dramatique sort commun. C'est dans ce contexte qu'éclatèrent les grèves d'août 1980 qui allaient aboutir à la création du syndicat libre Solidarnosc. Ce qui était fondamentalement nouveau, c'était le caractère massif et non-violent du mouvement. Le calme régnait, les débats étaient publics, la société tout entière était entrée

en dissidence. Jacek Kuron, l'un des fondateurs en 1976 du Comité de soutien aux ouvriers (KOR), notait : **« dans tout le pays, la société civile s'éveillait, tout le monde se sentait responsable, tout le monde voulait faire quelque chose. »** Il ne s'agissait plus que de trouver un point d'équilibre, entre un Etat-parti et la société civile organisée, entre « eux et nous ». On sait que l'équilibre, à peine trouvé, ne dura pas. Le 13 décembre 1981, la Loi martiale était proclamée, dix mille militants emprisonnés, les chars déployés. L'Etat était entré en guerre contre la société.

Mais la société polonaise a appris à se passer de l'Etat. Les tentatives de celui-ci de diviser et de terroriser la société se sont heurtées au fait que les gens étaient désormais fortement reliés entre eux. Solidarnosc avait officiellement disparu, mais ses dix millions de membres étaient toujours là. Leurs organisations formelles et décentralisées étaient interdites, mais les réseaux fonctionnaient. **Face à la pénurie, il y avait les jardins potagers et les échanges en nature. Face à la propagande, il y avait la presse et la littérature clandestines. Face à la censure, il y avait le recours aux multiples signaux de reconnaissance et au langage symbolique.** Quant aux professeurs radiés de l'université, ils transportèrent leurs enseignements chez les particuliers ou dans les salles mises à disposition par les Eglises, « l'université volante », qui fonctionnait ainsi depuis 1970.

La facture a été lourde, très lourde. Cinq cent mille polonais ont dû s'expatrier entre 1975 et 1985. Certains de ceux qui sont restés n'ont pas survécu. Et, parmi ceux qui ont connu, depuis, le changement de régime, la liberté de s'exprimer ou, tout simplement, celle d'aller et venir, le rattrapage du niveau de vie européen et la sortie de la honte, combien ont voulu oublier le plus rapidement possible ces années où l'héroïsme était naturel et quotidien ?

En 1989, les commandes de l'Etat ont été transmises à l'opposition, mais un Etat vidé de sa substance et coupé de la société. Tout était à construire. Restaient heureusement des capacités militantes, celles, intactes, de la nouvelle génération, prêtes à s'investir dans une grande diversité de services à rendre à la population. Tout fut fait alors pour encourager la renaissance de la vie associative. Des moyens furent apportés, des transferts de savoir-faire à partir d'autres pays européens, des forums associatifs furent organisés à travers toute la Pologne. Une fois de plus, la société s'était prise en charge elle-même.

Depuis, l'Etat a repris son rôle ; la société peut, enfin, relâcher son effort. Est-ce pour son plus grand bonheur ?

Patrick BOULTE

Au Tchad, devant l'exploitation du pétrole : LA SOCIETE CIVILE FACE A L'ETAT



L'exploration et l'exploitation du projet pétrole tchadien, dont la genèse remontait dans les années 1970, était entouré de mythes jusqu'aux dates récentes où certains coins de voile ont été levés grâce aux actions des organisations de la société civile (OSC) composée des Associations des Droits de l'Homme (ADH) et des ONG.

Sous la pression de cette société civile, le gouvernement tchadien a fini par organiser deux séminaires déterminants :

- Le séminaire de Donia, en janvier 1998, pour **partager et échanger des informations et des préoccupations sur ce projet pour ensuite les restituer aux populations concernées.**
- Et celui de Bebedjia en avril 1999 pour **faire le point sur l'évolution du projet depuis le séminaire de Donia**

Ces deux rencontres ont réellement lancé le processus d'exploitation de l'or noir tchadien et levé une partie du voile sur les non dits qui entouraient cette exploitation, tout en posant des garde-fous que représentent les recommandations prises lors de ces deux séminaires.

Les OSC ont ainsi gagné leur première bataille contre la confiscation des informations relatives au pétrole jusque là chassée gardée des « initiés de la haute sphère ».

Ces deux séminaires ont abouti à :

- La création d'un cadre de concertation des OSC, des organisations paysannes, des syndicats, chefs de terres et chefs religieux
- L'organisation de séances d'information, de sensibilisation et d'éducation à tous les échelons du pays
- L'intégration de la société civile et des communautés locales dans le comité de suivi gouvernement - consortium
- La prise en compte des compétences et des personnes de référence issues de la société civile
- La prise en compte des dénonciations des méfaits de l'exploitation du pétrole par les populations concernées
- Le respect des engagements pris par le consortium et le gouvernement
- La responsabilisation de personnes intègres ouvertes au contrôle de la société civile et des communautés locales

Ces différents cadres de concertations ont commencé par bien fonctionner et jouaient pleinement leur rôle.

Malheureusement, pour certains, l'ombre de l'Etat est trop présente dans leur fonctionnement. Pour d'autres le gouvernement reprend d'une main ce qu'il a donné par l'autre car les habitudes sont têtues. Par exemple, l'interdiction faite aux OSC et aux ONG de se rendre dans la zone productrice des séances d'information, de sensibilisation cantons, sous-préfectures, préfectures, etc.) base du dysfonctionnement de ces différents



alors qu'au même moment on leur demande d'organiser et d'éducation à tous les niveaux du pays (villages, Le non respect des engagements par l'Etat est à la cadres de concertations.

Mais les plateformes de la société civile n'ont pas pour autant baissé les bras. Elles ont multiplié des actions de plaidoyer au niveau local, national et international pour amener l'Etat à mettre en place un mécanisme pour garantir la bonne gestion des ressources du pétrole et le financement de développement par ces mêmes ressources. Désormais les ressources du pétrole doivent être entièrement budgétisées. 5% doivent être investis dans le développement de la zone productrice et 10% réservés dans une banque étrangère pour la génération future.

Amener l'Etat à prendre et mettre en œuvre de tels engagements est plus qu'une victoire pour les OSC tchadiennes.

Mais pour l'Etat il s'agit toujours d'exploiter « son pétrole ». La preuve, une fois le pétrole exploité, la loi n° 002 promulguée en décembre 2007 vient abolir la loi n°001 du 11 janvier 1999, et de facto le fonds mis de côté pour les générations futures est supprimé et d'autres ministères prioritaires budgétivores surgissent (celui de la défense) pour des questions sécuritaires.

Excédée par les tergiversations du gouvernement, la Banque Mondiale plie ses bagages, laissant un vide difficile à combler alors qu'elle était à la base de l'exploitation du pétrole, par le financement accordé au gouvernement.

Les OSC tchadiennes se voient donc dupées et par la BM et par l'Etat et le consortium. Mais ce n'est pas pour autant un motif de découragement car elles sont en train de se redéployer pour que le pétrole tchadien profite vraiment aux Tchadiens.

Victor NODDJIGOTO - Coordinateur de la Cellule ASFODEVH TCHAD

Au Niger :

LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Au cours de la rencontre préalable à l'A.G., nous avons eu le plaisir d'accueillir le Docteur Badié Hima, expert en Droit Humains, Education et Pédagogie, et vice-président de l'Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH), organisme reconnu par la Constitution nigérienne.. Avec d'autres associations, l'ANDDH a créé une structure : « Convergence citoyenne », qui intervient dans la vie publique nationale.

Le Docteur Hima nous a parlé du contrôle citoyen dans le cadre de la décentralisation au Niger. Pour lui, en effet, il ne suffit pas de confier par le suffrage universel à des responsables élus, ou à travers eux à des fonctionnaires nommés, le soin d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques qui engagent le présent et le devenir d'un pays. C'est une responsabilité essentielle des citoyens de se tenir informés et de s'assurer que les décisions prises contribuent réellement au bien commun de tous.



Badié HIMA avec Odile BONTE et Talaré DIABRI-TCHIOMBIANO

« Le contrôle citoyen est une démarche orientée vers l'obligation de rendre des comptes et qui repose sur l'engagement civique : ce sont les citoyens ordinaires et/ou les organisations de la société civile qui veillent directement ou indirectement à obliger des détenteurs de pouvoir à rendre des comptes »

LE CONTROLE CITOYEN suite

Pour les citoyens, communautés, organisations de la société civile, médias... qui souhaitent tenir élus et fonctionnaires comptables de leurs actions, il existe un éventail de possibilités : participer à des commissions consultatives où s'élaborent les politiques, contrôler l'exécution des dépenses publiques, vérifier le bon fonctionnement des services publics (continuité, égal accès de tous...), organiser des campagnes de revendications ou créer des groupes de pression...

Le lieu privilégié est le niveau local, où la population peut s'investir : gestion de la santé, éducation de base, fonctionnement du conseil municipal, suivi du budget municipal, plans de développement communaux etc.



Quelques exemples d'action citoyenne au Niger :

- ◆ à propos du statut des députés : quand ceux-ci ont voulu se donner des privilèges exagérés, les citoyens ont fait appel à la Cour Constitutionnelle qui leur a donné raison
- ◆ dans la lutte contre la vie chère, le détournement des deniers publics, l'impunité ou la corruption : élaboration d'outils pour sensibiliser et former les populations
- ◆ lors du vote de la loi de finances : une négociation a obtenu l'abrogation des mesures antisociales instituant une TVA de 19 % sur cinq produits de première nécessité
- ◆ concernant la difficulté d'accès à l'information : réalisation d'études (traite des personnes, violence sur les femmes ...), défense de la liberté de la presse, travail avec des syndicats de fonctionnaires qui détiennent l'information

Les principaux obstacles :

- ◆ le faible taux d'alphabétisation qui entraîne une faible capacité à comprendre les enjeux électoraux
- ◆ le manque de formation des élus qui n'ont souvent aucune notion de mandat social. Certains maires se retrouvent en prison pour corruption sans comprendre ce qu'on leur reproche
- ◆ le manque de compétence des acteurs de la société civile : les personnes les plus compétentes sont des fonctionnaires ou des enseignants qui dépendent du gouvernement pour leurs salaires
- ◆ le peu de présence des ONG sur le terrain. Peu d'entre elles ont des permanents
- ◆ la faiblesse de l'approche « genre » et l'absence de la jeunesse dans les instances

L'enjeu essentiel est éducatif : éducation et formation à tous les niveaux.

La porte d'entrée à la citoyenneté, c'est l'éducation

Martine Roger-Machart et Odile Bonte

Quelques nouvelles brèves...

Du Congo Brazzaville : Au Congo Brazza, du 20 au 24 Octobre 2008, s'est tenu à Pointe Noire un Stage de formation à l'accompagnement, avec 11 participants, sous la direction de M.T. Avemeka. Bernadette Denys y représentait la Cellule France ainsi qu'ASFODEVH international. Le point de départ du programme a été l'analyse de plusieurs projets réels présentés par les participants. Celle-ci a soulevé de nombreuses questions qui ont été traitées en groupes de travail et en plénière, en partant des 8 points-clés du Guide et des fiches techniques correspondantes. Une des recommandations des participants a été d'enrichir le Guide par des apports nouveaux issus d'expériences de terrain.

Du Niger : Au Niger, divers temps de formation ont été organisés par la Cellule autour du Guide avec l'aide de Joëlle Bourgeat. La Cellule a aussi réalisé un projet de Manuel Pratique, inspiré du Guide, à l'usage des accompagnateurs. Il va être diffusé aux autres Cellules pour étude et contribution au projet.

Du Bénin : Au Bénin, la Cellule a organisé une journée d'études sur la participation des OSC (Organisations de la Société Civile) à la mise en place et à l'évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. La journée a été animée par Mr Gustave Assah et a été centrée sur le suivi participatif au niveau communal. Une insistance a été mise sur la nécessité d'une bonne information sur la Stratégie, d'une analyse concrète de la pauvreté au plan local, du repérage des facteurs ayant un impact sur cette pauvreté, de l'identification et de la mobilisation des acteurs... On a beaucoup insisté sur l'importance du renforcement de la société civile.



Du Burkina Faso : Au Burkina Faso, grâce à un soutien de la Coopération Luxembourgeoise, la Cellule a pu organiser un Stage de formation d'accompagnateurs centré sur le Guide pour une trentaine de participants du 15 au 19 décembre 2008, sous la direction d'Yvette Sanfo. Sonia Sawadogo et Eugène Agbanlin, du Bénin, faisaient partie de l'équipe d'animation. De nombreux travaux de groupe ont permis une appropriation systématique des points-clés du Guide et de certains outils, le plus souvent à partir des expériences concrètes des participants. Deux exposés ont enrichi le stage, l'un de Sœur Emilie Somda sur ASFODEVH, la vie associative et le travail en réseau, l'autre de Mr Tega W. Adama, consultant, sur le thème « genre et entrepreneuriat. »

De France : A Paris, le 8 décembre 2008, le Bureau d'ASFODEVH International a nommé Joëlle Bourgeat comme adjointe à Odile Bonte et Honoria Akogbeto au Secrétariat Général et approuvé une mission du Secrétariat Général à Ouagadougou et Niamey pour faire le bilan de l'AG et étudier les plans d'action 2009-2010. Il a choisi la date du 21 mars 2009 pour le prochain Conseil d'administration.

ASFODEVH – 9 bis, rue Jean de la Bruyère – 78000 Versailles

Tél. : (33) 01 42 50 01 69 – Fax : (33) 01 39 66 08 09

E-mail : asfo.reso@wanadoo.fr - Site : <http://site.voila.fr/Asfodevh> - Blog : [http:// asfo-ouaga2008.over-blog.com](http://asfo-ouaga2008.over-blog.com)

Photos : ASFODEVH - Mise en page : Maria ANDRE